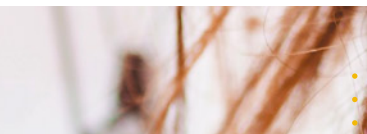




Djins  
d'Nivèle

# GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | # 157 Mars 2021



Plantation de 23 arbres | 4



Redéploiement du centre-ville | 5



Zones 30 | 6

## Marché des créateurs, artisans et producteurs

## Voiries :

## nettoyage de printemps et marquages au sol

### Smart Wedding

Du matériel performant a récemment été installé dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville : un écran géant avec un système de projection ainsi que 2 écrans moyens dans l'avant-corps, le tout relié au système de sonorisation.

S'ils le souhaitent, les futurs mariés peuvent ainsi diffuser une photo, un diaporama ou une vidéo durant la cérémonie civile de leur union.

Par ailleurs, la salle a été complètement repeinte. J'espère que cette salle aujourd'hui modernisée et plus accueillante verra le nombre de mariages augmenter en 2021.

Merci aux agents communaux qui ont œuvré à donner un nouveau look à notre salle des Mariages qui, faut-il le préciser, en avait bien besoin.

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre



Depuis début mars, le service Propreté a entamé le « nettoyage de printemps » des voiries suivi directement par le service Signalisation qui procède aux marquages au sol.

### 1<sup>ère</sup> étape : un nettoyage en profondeur

Le nettoyage consiste à entretenir minutieusement des voiries de l'entité (trottoirs, rigoles et avaloirs).

Pour que les équipes effectuent ce travail dans les meilleures conditions, des panneaux d'interdiction de stationnement sont placés en centre-ville, quartier par quartier. Nous invitons les riverains à y être attentifs et à respecter cette signalisation.



### 2<sup>ème</sup> étape : les marquages au sol

Dès que la voirie est nettoyée, le service « Signalisation » prend le relais. Les marquages au sol sont ainsi refaits pour garantir la sécurité de tous les usagers.

Cette synergie inter-services augmente la rapidité des interventions sur la voie publique, pour toujours plus de propreté dans les rues de notre belle ville.

Le planning du nettoyage ainsi que celui du parking de la rue Roblet en page 7.

**Demander une intervention ?**  
**N° Vert Propreté : 0800/99 354.**



■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre

3

• Covid-19

• Marché des créateurs/  
artisans/alimentation  
• Nivelles plante !

4

• Plantation citoyenne à la  
Relevée

5

• Centre-ville :  
enquête citoyenne  
• Nouveaux commerces

6

• Bibliothèque locale  
• Carte virtuelle « Riverains »  
• Zone 30

7

• Collecte d'outils pour l'atelier  
vélo  
• Nettoyage des voiries et  
parking Roblet  
• A la découverte  
de nos cours d'eau

8

• Tribunes politiques

10

• Conseil communal

11

• Recrutement  
• Plaine de vacances

12

• Services communaux :  
uniquement sur r-d-v  
• e-Guichet  
• Energie : Quickscan  
• RER

13

• Vente de fleurs  
• Chiens sur la voie publiques  
• Plaques de rue

14

• Avis d'enquêtes publiques

15

• Opération batraciens  
• Saison de pêche à la Dodaine  
• Festiv'Elles : brochure

16

• Etat civil  
• Pharmacies

# Ensemble, poursuivons les bons gestes

## Niveau d'alerte Covid 4 maintenu \*

Si la situation est relativement stable, les variants du SARS-Cov2 responsable de la covid-19 risquent de se propager sur notre territoire. Continuons nos efforts, restons solidaires !

*Sous réserve de l'évolution de la pandémie.*  
**Restez informé.e**

### Respect du nombre de contacts

- Maximum un contact rapproché par foyer.
- La règle des quatre reste valable pour les rassemblements à l'extérieur.

### Pas de shopping récréatif

Les courses se font de manière individuelle et durent maximum 30 minutes.

### Télétravail obligatoire

Pour les personnes travaillant sur place, les Comités pour la prévention et la protection au travail veillent au respect des mesures sanitaires et des règles relatives à la distance de sécurité et l'aération des locaux en effectuant des contrôles sur les lieux de travail.

### Voyages

- Interdiction des voyages non essentiels

Sont concernés les voyages à des fins récréatives/touristiques à destination et en provenance de la Belgique. L'interdiction est contrôlée tant au niveau du trafic routier, aérien, maritime que ferroviaire. Les personnes qui se rendent en Belgique et en reviennent doivent être en possession d'une déclaration sur l'honneur qui doit être liée au « Passenger Location Form » des passagers et être étayée par les documents nécessaires.

### Seuls les déplacements essentiels sont autorisés.

Consultez [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be) ou téléphonez au 0800/14 689 pour connaître les causes de déplacement essentiel ainsi que les dispositions spécifiques selon votre lieu de provenance ou de destination.

### Vaccination

Le programme de vaccination se déroulera en 3 grandes phases :

#### Phase 1A : groupes à risque hautement prioritaires

- les résidents et le personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées.
- les professionnels de soins au sein des hôpitaux, les professionnels de soins œuvrant en 1<sup>ère</sup> ligne et les institutions collectives de soins (santé mentale, handicap,...).
- les autres membres du personnel des hôpitaux et des services de santé.

#### Phase 1B : élargissement des groupes prioritaires

La Région wallonne annonce le début de cette phase fin mars, sous réserve de livraison des doses de vaccins.

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes de 45-65 ans avec des comorbidités spécifiques.
- Les personnes exerçant des fonctions sociales et/ou économiques essentielles.

#### Phase 2 : Élargissement à toute la population adulte dès 18 ans

Prévue à partir de la mi-mai (sous réserve de livraison des doses de vaccins).

La vaccination se déroulera sur base d'une convocation envoyée par les services de la Région wallonne avec rendez-vous dans un centre de vaccination à proximité du domicile (probablement le Centre de Ronquières pour les personnes domiciliées à Nivelles).

La Région wallonne proposera des alternatives pour les personnes ayant des difficultés de se déplacer.

Attention : pour les patients à risque, il n'y a rien à faire s'ils disposent d'un médecin généraliste régulier qui se charge de leur dossier médical global (DMG). En revanche, les patients à risque qui n'ont pas de médecin généraliste attiré doivent prendre contact avec celui de leur choix en vue de constituer un dossier médical.

**Informations concernant la vaccination : [www.jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be).**



**Une question plus précise ?**

**www.info-coronavirus.be/fr/faq** ou téléphonez gratuitement au 0800/14 689.

**www.nivelles.be.**

## Marché saisonnier des créateurs/ artisans/ producteurs D'avril à septembre

Rendez-vous à la place Emile de Lalioux le 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10h à 18h.



Le Marché aux plantes retrouvant le cadre de la Grand-Place, la Ville de Nivelles, en collaboration avec Made in BW et le BwaQ, organise les samedis 3 avril, 1<sup>er</sup> mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août et 4 septembre 2021 un marché ouvert aux créateurs, artisans et producteurs de notre terroir. Les produits proposés à la vente seront d'une part des produits alimentaires locaux et d'autre part des articles non alimentaires, à savoir des œuvres personnelles de fabrication artisanale dans le but de promouvoir les circuits courts et les acteurs locaux. Une belle occasion de découvrir leur savoir-faire, leur passion et leur créativité. 13 stands, entrée libre, animations familiales et musicales, ...

### Vous êtes créateur, artisan, producteur ?

Pour participer à l'événement, vous êtes invités à contacter l'Echevinat des marchés au 067/88.22.05. Le nombre d'emplacements étant limité, nous nous réservons le droit de sélectionner les participants.

■ **Benoît GIROUL,**  
Échevin des Marchés

## Participation

### Plantation citoyenne au quartier de la Relevée



Dans le cadre du Plan stratégique transversal (PST) et du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN), la Ville a initié un programme de plantation avec des acteurs locaux.

Des bénévoles du PCDN, actifs aussi dans le plan Climat et au sein de leur quartier, ont proposé un projet de plantation dans le quartier dit de la Relevée, sur un terrain

communal. Cet espace vert est composé d'un terrain de foot, de bancs, d'un passage vers un sentier menant au parc de la Dodaine.

Les plantations de petits fruitiers et de haies mixtes vont améliorer l'intérêt écologique du site et le cadre de vie du quartier, rendant ce lieu de passage plus convivial. Le service Travaux a effectué les travaux de préparation de terrain et la plantation des arbres isolés. Les citoyens ont reçu les plants d'arbres et ont effectué les plantations ensemble, tout en respectant les mesures sanitaires.

Félicitations et merci à tous les bénévoles qui participent à l'amélioration de la biodiversité et du cadre de vie de notre commune !

■ **Pascal RIGOT,**  
Échevin de la Participation

## Développement durable

### Nivelles plante !

La Ville est active dans les plantations d'arbres et de haies. En février, le service Espaces verts a planté 23 arbres sur le territoire nivellois.

#### Détails des plantations par quartier

##### ■ Petit Baulers

10 arbres dont des Sorbiers des oiseleurs (*Sorbus Aucuparia*), Ginkgos (*Ginkgo Biloba*), Paulownia (*Paulownia Tomentosa*), Charmes-Houblon (*Ostrya Carpinifolia*), Chênes des marais (*Quercus Palustris*).

##### ■ Allée des Liserons

6 arbres avec 2 érables et 4 cerisiers noirs.

##### ■ Cité jardin

7 arbres dont des *Liriodendron Tulipifera*, des *Quercus Palustris* et des *Liquidambar Styraciflua*.



##### ■ Zoning sud

in BW a planté plusieurs dizaines de mètres de haies.

Félicitations aux ouvriers communaux qui, outre les plantations, assurent aussi la taille et de l'entretien de l'ensemble des plantations communales.

■ **Pascal RIGOT,**  
Échevin du Développement durable

## Redéploiement du centre-ville : grande enquête citoyenne !



### PARTICIPEZ AU REDÉPLOIEMENT DU CENTRE-VILLE DE NIVELLES !

Nous avons besoin de **vos avis** et de **vos idées** dès maintenant ! Grâce à vous, il sera possible de mettre en place une **stratégie de développement efficace** afin d'offrir un véritable lieu de vie à la ville de Nivelles !

Merci de prendre le temps de répondre à ce questionnaire en ligne !

<https://bit.ly/Enquête-Nivelles>



Cette enquête est réalisée par l'AMCV (l'Association du Management de Centre-Ville) dans le cadre d'une étude du Centre-Ville Demain à Nivelles.

La Ville de Nivelles a sollicité l'asbl spécialisée AMCV pour établir un plan d'actions opérationnel. Cette enquête est une 1<sup>ère</sup> étape, ensemble, construisons l'avenir de Nivelles !

Les actions menées par les Autorités communales ont été nombreuses en centre-ville ces dernières années. Aujourd'hui, la Ville a fait appel à l'expertise de l'Association de Management de Centre-Ville (AMCV), spécialisée depuis plus de 20 ans dans le domaine.

Participez à la grande enquête, votre avis compte !

Une 1<sup>ère</sup> étape déjà décisive : le lancement d'une grande

enquête sur les habitudes de consommation des citoyens et sur l'attractivité du cœur de Nivelles, accessible en ligne sur tous les supports communaux via <https://bit.ly/Enquête-Nivelles>.

Des résultats de cette enquête découlera un plan d'actions opérationnel avec un objectif simple et essentiel pour les habitants, les travailleurs et les visiteurs de notre belle ville : rendre le centre-ville encore plus attractif pour l'ensemble de notre bassin de vie ! Avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

📧 [info@amcv.be](mailto:info@amcv.be).

■ **Benoît GIROUL**,  
Échevin de l'Économie

## Nouveaux commerces

### — XEFI Nivelles - Kitencre

Square des Nations Unies, 2  
[nivelles@xefi.be](mailto:nivelles@xefi.be) - 067/56 17 67  
Informatique et vente  
de consommables pour  
imprimantes



### — ByNebuline

Rue de Bruxelles, 24  
[sophie.declercq@nebuline.be](mailto:sophie.declercq@nebuline.be) -  
0496/56 78 20  
Show-room de ByNebuline  
(bijoux), cadeaux, accessoires de  
mode et décoration



### Arti'zen - erratum

Rue de l'Évêché, 1  
[artizen.nivelles@gmail.com](mailto:artizen.nivelles@gmail.com) -  
0490/19 86 05  
Artisanat : luminaires, bijoux,  
pierres naturelles, zéro déchet,  
accessoires, vêtements



■ **Fabienne GIELEN**,  
Présidente de l'asbl Nivelles  
Commerces

■ **Benoît GIROUL**,  
Échevin du Commerce

📞 0470/55 45 38 ou  
📱 « Nivelles Commerces ».

## Nouveau commerçant ? Informez-en le Collège communal !

Vous ouvrez un commerce à Nivelles ? N'oubliez pas d'en informer le Collège communal ! Les formalités et obligations administratives pour l'ouverture d'un commerce sont disponibles sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) (page des démarches thématiques) ou auprès du secrétariat de l'Échevinat du Commerce via [emmanuelle.cerfaux@nivelles.be](mailto:emmanuelle.cerfaux@nivelles.be) - 067/88 22 05.

■ **Benoît GIROUL**, Échevin du Commerce

## Bibliothèque locale sur YouTube et Instagram

Venez découvrir les histoires et les tutoriels proposés par la Bibliothèque locale de Nivelles sur YouTube !

Vous aimez que l'on vous raconte des histoires ? Nous, nous aimons vous en raconter, nos histoires coups de cœur en live sur la chaîne YouTube de la Bibliothèque publique locale de Nivelles !

Pour les manuels, la tutothèque propose des vidéos futées pour occuper les petits doigts.

Sur Instagram...  
et sur Pinterest !



Envie de découvrir la vie quotidienne et animée de la Bibliothèque locale de Nivelles sur Instagram ? Les news, les différentes activités, les coups de cœur, les petites tranches poétiques... et bien d'autres choses encore ? Il vous suffit de la suivre sur leur compte.

■ **Grégory LECLERCQ,**  
Échevin de la Culture

## Stationnement

### Nouvelle carte virtuelle « Riverains »

Les habitants peuvent acquérir des cartes riverain virtuelles (max. 2 cartes) pour se garer dans la zone correspondant à leur domicile, et ce sans devoir placer de disque de stationnement, ni alimenter les horodateurs, à l'exception des zones rouge et verte.

Le citoyen ne dispose plus d'une carte papier à apposer derrière le pare-brise comme auparavant : la carte est virtuelle, dématérialisée. Lors des contrôles, les Gardiens de la paix disposent sur leur terminal de l'information stipulant que le citoyen est en ordre.

### Obtenir une carte riverain virtuelle

Le demandeur doit cumulativement être domicilié dans le périmètre de la zone considérée, posséder une carte d'identité, posséder l'original du certificat d'immatriculation du véhicule considéré et fournir la preuve que le véhicule est immatriculé à son nom, ou la preuve de qui en est propriétaire lorsque le véhicule ne doit pas être immatriculé, ou que l'habitant en dispose de façon permanente.

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre en  
charge de la Mobilité

📧 [stationnement@nivelles.be](mailto:stationnement@nivelles.be)  
ou 067/88 22 52.

## Mobilité

### Zones 30 : l'espace public partagé par tous les usagers actifs

C'est pour améliorer la sécurité des usagers de l'espace public que des zones 30 sont aménagées. Elles sont matérialisées par des panneaux et/ou des marquages au sol.



L'instauration de zones 30 permet de diminuer le nombre d'accidents et de fluidifier le trafic des véhicules. La sécurité de tous les usagers de la voie publique est ainsi nettement améliorée.

Moins de pollution sonore et moins d'émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui participe aussi à la réduction de l'empreinte-carbone de la Ville et rencontre l'un des objectifs du Plan stratégique transversal (PST).

Enfin, l'utilisation des modes de déplacements actifs est encouragée (la marche, le vélo, la trottinette)... L'espace public est ainsi partagé entre les automobilistes et les usagers « actifs », ce qui engendre plus de convivialité.

Nous vous invitons donc à adapter votre vitesse et votre conduite dans les zones 30, tant dans l'intramuros qu'aux abords des écoles, sur le plateau de la gare et dans plusieurs quartiers à vocation principale résidentielle.

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre en  
charge de la Mobilité

## Collecte d'outils pour l'atelier vélo itinérant

Dans le cadre du projet « atelier vélo » mis sur pied par le Guichet social et le GRACQ-Nivelles, une recherche d'outils, de matériel de récupération est lancée.

Si vous disposez d'outils, de caisses à outils, de pièces ou d'autre matériel de bricolage « vélo » dont vous souhaitez vous débarrasser, confiez-les nous, ils retrouveront une deuxième vie !

Matériel recherché : clés anglaises / à molette - pinces multiprises, avec différents crans - une pince coupante pour câbles - un mètre - pinces long bec - 2 pompes à vélo manuelle (à pied de préférence) - de vieux tabliers de cuisine - de vieux tee-shirts pour en faire des chiffons en tissu - des clés plates / polygonales / hexagonales - des aimants - de la ficelle solide - des sangles vélos élastiques - des tupperwares usagés (pour mettre les petites pièces en attente) - un marteau.



La collecte sera organisée au Guichet social (rue Samiette 72) **le mercredi 17 mars** de 9h30 à 12h30, **le vendredi 19 mars** de 9h30 à 12h30 et **le vendredi 26 mars** de 9h30 à 12h30, dans le respect des mesures sanitaires.

Ces plages horaires ne vous conviennent pas ? N'hésitez pas à envoyer un mail via [nora.issaoui@nivelles.be](mailto:nora.issaoui@nivelles.be) (Guichet social) ou à joindre Manon (GRACQ-Nivelles) au **0492 20 27 85**.

■ **Colette DELMOTTE**,  
Présidente du CPAS en charge  
du Plan de Cohésion sociale

## Développement durable

### À la découverte de nos cours d'eau

Avec l'aide de l'asbl Contrat de rivière de la Senne, la Ville de Nivelles a installé des panneaux de signalisation à proximité de nos cours d'eau.

Mathieu-Simon, Samiette, Dodaine, Saint-Pierre, Chaumont ... autant de lieux dits qui sont aussi des noms de cours d'eau qui - classés ou non classés - se jettent dans la Thines et façonnent le paysage nivellois.

### Valoriser les cours d'eau contribue à les protéger

37 nouveaux panneaux ont été installés par le service Travaux pour mettre en lumière notre or bleu, certains remplaçant ceux



détériorés ou disparus, d'autres placés à de nouveaux points stratégiques.

Vous pourrez en apercevoir le long de la Thines, du Ri de Chaumont, du Ri Fontaine-au-Cailou, du Ri Michaux, du Ri de la Dodaine, du Ri Samiette, du Ri Saint-Pierre, du Ri de la Tournette, du Ri des Corbeaux, du Ri de la Brique, du Ri Pont-à-Mousson et du Ri Mathieu-Simon. Ils ont la forme de panneaux routiers ou sont plus petits s'ils se trouvent le long d'un sentier.

■ **Pascal RIGOT**,  
Échevin du Développement durable

## Nettoyage des voiries le planning



■ **Jeudi 11 mars** : avenue de Burlet, rue Demulder, rue de l'Athénée, chemin Coparty, rue Seutin

■ **Mardi 16 mars** : rue Général Leman, rue François Lebon, rue de Saintes, rue de Bruxelles

■ **Jeudi 18 mars** : rue Saint-Georges, rue Ferdinand Delcroix, rue Castelain, rue Auguste Levêque

■ **Mardi 23 mars** : avenue Léon Jeuniaux, rue Georges Willame, rue Clarisse

■ **Jeudi 25 mars** : avenue du Monde, rue de Charleroi, faubourg de Namur

■ **Mardi 30 mars** : rue Abbé Michel Renard, rue de la Maillebotte, rue des Poulées

■ **Jeudi 1<sup>er</sup> avril** : avenue Albert et Elisabeth, rue Saint-André, rue de Frères Pierseaux

■ **Mardi 6 avril** : rue des Récollets, rue Al'Gaille, rue des Coquelets, quartier Saint-Jacques

**Nettoyage du parking Roblet le 16 mars:**  
Montrons du civisme, respectons le travail de l'équipe communale Propreté qui nettoie les lieux ! L'opération se déroule 6 fois par an depuis cette année (4 fois auparavant).

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre en charge de la Propreté



### Un an déjà

Voilà bientôt un an que nous avons été confinés pour la 1<sup>ère</sup> fois ... c'était le 16 mars 2020.

Des signes avant-coureurs d'une épidémie étaient apparus en Chine et, sans doute, étions-nous loin de penser que c'était une pandémie d'une telle durée qui s'annonçait. Les méthodes modernes de transport allaient rapidement disséminer ce virus sur toute la planète. Aussi, avons-nous dû progressivement apprendre les modes de contamination de ce virus, mais surtout développer des méthodes prophylactiques (gestes barrières, masques, distanciation, confinement,...) pour limiter la circulation de ce virus. Nous avons tous souffert de ce fléau, mais la solidarité nous a permis de tenir le cap. Un an après, nous pouvons affirmer que nous apercevons enfin le bout du tunnel. La vaccination progresse. Cependant, il nous faudra encore quelques efforts et continuer à respecter les gestes que nous pratiquons depuis le début de l'épidémie pour sortir définitivement de cette crise. Courage à tous !

**Hubert BERTRAND, Échevin de la Santé**

**Pour le groupe Liste du Bourgmestre,  
Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE,  
Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE,  
Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB,  
Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN**



### Un printemps de libertés ?

Alors que notre Carnaval était mis sous le boisseau pour raisons sanitaires, l'apparition du soleil redonnait à beaucoup le sourire et de l'énergie.

De l'énergie: voilà ce dont nous aurons grand besoin quand « tout ça » prendra fin. Car il faudra se retrousser les manches pour reprendre de nombreuses activités mises à l'arrêt.

Les secteurs culturels, sportifs, associatifs et même privés ont extrêmement hâte de reprendre leurs activités. Tout en tenant compte de certaines contraintes, le moment est venu de partager les souhaits, les attentes, les remarques constructives, pour aller de l'avant. La majorité communale va-t-elle enfin travailler dans ce sens? Les clubs sportifs en difficultés devront être entendus ! Pourquoi ne pas envisager une réduction des locations d'occupation de salles ? Les associations (folkloriques, solidaires.....) attendent des mesures concrètes pour relancer leurs actions. Le secteur culturel est prêt (avec le soutien nécessaire) à de nouveau nous réjouir et nous faire rêver. Nos rendez-vous amicaux assis au soleil sur les terrasses des cafés sont attendus avec impatience et ce pour soutenir le secteur durement touché. Les plats du jour de nos amis restaurateurs vont bientôt nous sustenter avec plaisir. Nos visites aux personnes isolées (dans les homes, à l'hôpital et même à leur domicile) redonneront le sourire.

Bref, vivement nos retrouvailles, première étape pour une liberté retrouvée!

**Le comité et les élus de l'USC de Nivelles.  
Céline SCOKAERT, Marie LECOMTE, Marthe Eugénie NDAME,  
Rudy WYBO, Maurice DEHU, André FLAHAUT, Claudy EPIS,  
François NOE, Gaëtan THIBAUT, Louison RENAULT**



### La crise Covid et ses oubliés

Nombreuses sont les personnes à souffrir de la crise sanitaire et nos responsables politiques prennent des mesures afin d'aider des secteurs particulièrement touchés. Mais il existe des personnes dont on parle peu et qui éprouvent d'énormes difficultés à vivre ou à faire vivre leurs familles.

Certains travailleurs mis en chômage temporaire subissent des retards de paiements des allocations de chômage par les organismes concernés (syndicats, CAPAC, Mutuelles...) qui sont confrontés à des absences pour cause de maladie, de burn-out...

D'autres ne bénéficient d'aucun droit parce que leurs employeurs ne savent plus payer leurs charges sociales.

Ces causes diverses ont un effet catastrophique sur le pouvoir d'achat des travailleurs concernés. Certains vivent cette souffrance depuis plusieurs mois et ils n'ont



## Une nouvelle école pour toutes et tous

Depuis toujours Ecolo s'engage pour une société inclusive, où chacun.e peut trouver sa place et participer à la vie de la société. Et cela commence tôt : dès la crèche mais aussi dès l'école, institution par excellence qui a pour but de fournir les outils nécessaires à chacun.e afin de développer son autonomie et s'épanouir.

Dès septembre 2021, des changements seront mis en place dans les écoles pour que chaque élève puisse trouver la place qui lui convient dans notre système éducatif. Cette réforme appelée « Pôles territoriaux » favorisera une plus grande inclusion des élèves et apportera un nouveau regard sur la différence en général. Même si les choses bougent dans le bon sens, il reste du chemin à faire.

Ce 3 février 2021, le Comité européen des Droits sociaux a condamné la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le manque d'efforts consentis pour l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap intellectuel. Il a ainsi donné raison à l'asbl Inclusion, à laquelle se sont associés le Délégué général aux droits de l'enfant et UNIA (le centre interfédéral pour l'égalité des chances).

Loin de nous réjouir, cette décision nous conforte néanmoins dans le projet de donner le jour à Nivelles à une école primaire inclusive à pédagogie active/participative. Les places disponibles commencent à se faire rares dans l'enseignement primaire. Un nouvel établissement scolaire devient indispensable. Ecolo y souhaite des places ouvertes à tou.te.s, sans discrimination. L'enseignement qui y sera dispensé visera au développement de compétences riches et diversifiées et suivra un rythme davantage individualisé afin que chaque enfant devienne acteur ou actrice de ses savoirs.

Pour la locale Ecolo,  
Isabelle BOURLEZ et Grégory LECLERCQ, Échevins

d'autre choix que de recourir à l'assistance du CPAS et aux aides alimentaires sans quoi ils ne savent plus assumer le minimum de leurs besoins quotidiens sans parler des difficultés à payer le logement, l'emprunt, le loyer, les assurances, les taxes, les charges en électricité, eau, chauffage, les frais de santé... DéFI s'est inquiété de la situation auprès du CPAS qui a fait savoir que, depuis la crise Covid, il y a une augmentation de 30 % des demandes dont la moitié concerne des salariés mis au chômage Covid. Ces aides sont loin de constituer des ressources suffisantes et cela doit se savoir.

DéFI ne les oubliera pas et sera attentif à la situation de ces travailleurs lors des commissions prévues pour la relance des secteurs économiques, culturels et sportifs de notre ville.

Personne ne doit être laissé en chemin.

Véronique VANDEGOOR,  
Conseillère communale  
Cédric NOEL,  
Président DéFI Nivelles



## Aucune volonté politique de limiter l'appétit des promoteurs à Nivelles !!!

Protéger la "ceinture verte" et réaffecter les chancres au centre-ville ? Bonne idée, mais pas à n'importe quel prix : la densification a des limites ! Pour la simple raison qu'une ville se doit de préserver la qualité de vie de tous... et aussi d'écouter les souhaits de ses citoyens. Ces déclarations-là sont faites par des bourgmestres d'entités voisines, mais hélas pas à Nivelles. Depuis le début de cette année ont été acceptés : un permis pour l'îlot St-Roch, pour logements sociaux à Ste-Barbe et aux Chabottes. S'y ajoutent des demandes de permis au Val de Thines, sur le site Chantrenne et à l'ancienne gendarmerie. Et incessamment aussi pour le Fief de Rognon. Cela concerne 1017 logements en 2 mois... Mais des espaces verts dignes de ce nom et tous les services qui devraient accompagner cela ? On n'en parle pas, ou si peu... Le projet d'école et de salle de sport s'enlise depuis 4 ans sur le site du Val de Thines, mais le promoteur avance ! Tous ces projets immobiliers étudiés séparément ne donnent aucune vue globale des problèmes de mobilité et des besoins réels pour la qualité de vie des Nivellois actuels et futurs ! De plus, tous les projets prévoient un nombre tout à fait exagéré d'appartements, et quasi pas de maisons unifamiliales... Alors que tant de familles cherchent désespérément à se loger à Nivelles ! En l'absence d'une véritable réflexion globale, et d'une véritable volonté politique de prendre les choses en main, ce sont les générations à venir qui en pâtiront...

Bernard DE RO, Evelyne VANPEE, Julie GILLET,  
conseillers communaux et de l'action sociale  
Etienne LAURENT, Président,  
et les membres du groupe cdH Ensemble  
<http://www.ensemble-cdh-nivelles.be>

# Conseil communal

## Séance du 22 février 2021\*

### Centre de vaccination de Ronquières

Bernard DE RO (cdH) a demandé si des bus TEC supplémentaires pouvaient être prévus pour les Nivellois qui seront convoqués au centre de Ronquières. Après avoir expliqué le phasage établi pour les vaccinations, le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que la vaccination était gérée par le Gouvernement wallon et que des mesures seraient sans doute mises en place mais pas encore arrêtées.

### Caméras mobiles à la zone de police

Le Chef de Corps Pascal NEYMAN a répondu aux interrogations des Conseillers concernant le port de « bodycams » par les policiers de la zone de police Nivelles-Genappe dans le cadre des missions de police.

L'assemblée a marqué son accord à l'unanimité pour l'utilisation des « bodycams » sur le territoire de Nivelles. Le Bourgmestre Pierre HUART a par ailleurs confirmé que ce sera le Conseil de Police (unique pour Nivelles et Genappe) qui procédera à l'évaluation de cette mesure.

### Modification budgétaire (MB) n°1

L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a précisé que cette MB portait essentiellement à l'extraordinaire sur l'augmentation du crédit budgétaire pour la rénovation de la Collégiale (550.000 €). Le Bourgmestre Pierre

HUART a expliqué que l'auteur de projet avait sous-évalué les montants. Il s'est montré rassurant face aux questions d'André FLAHAUT (PluS) : les subsides régionaux et provinciaux seront adaptés car ils sont octroyés au pourcentage du coût des travaux.

### Entretien des voiries en béton

Les dernières interventions sur ce type de voirie furent réalisées en 2015, a exposé l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT. Un budget de 142.000 € permettra d'effectuer cette année les réparations nécessaires aux différents endroits de l'entité. Le remplacement par un autre revêtement n'est pas envisagé, des modifications structurelles pour certains axes étant prévues dans le Plan communal de Mobilité actualisé. L'an prochain, les voiries en asphalte devraient pouvoir bénéficier du même entretien.

### Plan d'Actions pour l'Energie durable et le Climat

L'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT a rappelé l'objectif de réduction de production de gaz à effet de serre de 50% repris dans la Déclaration de Politique communale 2019-2024. Il est établi que la Ville ne peut avoir aucune influence sur la production carbone liée au réseau autoroutier. Arguant que l'importance de l'impact carbone du réseau autoroutier masque les effets des mesures locales d'atténuation, en particulier dans le secteur du transport, décision est prise de retirer la prise en compte de cet impact dans le bilan carbone du territoire communal.

### Programme de coordination de l'Enfance 2020-2025

Les édiles ont approuvé le programme présenté par l'Echevine Isabelle BOURLEZ, en charge de l'Accueil Temps libre (ATL), des stages et de la Plaine de jeux communale. La convention liant la Ville et l'ONE concernant les missions du Coordinateur ATL a aussi été acceptée.

### Soutien au CCBW

Suite à la présentation de l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ, soulignant notamment l'excellente collaboration entre le Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) et le Centre culturel de Nivelles, le soutien au contrat-programme 2022-2026 du CCBW ainsi que le versement d'une cotisation annuelle de 0,10 €/habitant par la Ville ont été approuvés. A la question de Louison RENAULT (PluS) souhaitant augmenter cette cotisation, Grégory LECLERCQ a répondu que certaines balises quant aux besoins du CCBW doivent encore être établies.

### Plan communal de Mobilité

Aux questions de Evelyne VANPEE (cdH) et de Gaëtan THIBAUT (PluS), le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que la mise à jour du Plan devrait pouvoir être finalisée pour le mois de juin 2021.

### Gare SNCB

Gaëtan THIBAUT s'est interrogé quant au devenir du bâtiment abritant encore aujourd'hui la gare SNCB. Le Bourgmestre Pierre HUART attend une réunion avec les responsables de la SNCB, programmée très prochainement. Selon les projets de la SNCB (location, vente ou autre), la Ville pourra prendre position.

### Conseil communal commenté en ligne par les Jeunes MR

Aux questions de Louison RENAULT, le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que cette démarche relevant du droit d'expression, le Collège communal n'a pas à l'examiner même s'il s'agit de jeunes militants d'un parti politique démocratique. Les Conseillers Germain DALNE et Laurie SEMAILLE ont précisé l'objectif pédagogique de la démarche, mise sur pied pour rapprocher les jeunes de la politique avec une technologie et une plateforme adaptées.

*\* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

Prochain  
Conseil communal



**Lundi 22 mars  
à 19h30**

Séance publique en visioconférence sur la chaîne YouTube de la Ville de Nivelles via [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be), conformément aux dernières mesures sanitaires fédérales et régionales.

## Recrutement

### Agents constatateurs Environnement (H/F/X)

La Ville de Nivelles recrute 2 agents constatateurs Environnement (D4, temps plein, contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité de CDI).

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV détaillé, d'un extrait du casier judiciaire de l'article 596 al.2 et 596 al. 1-16 du Code d'instruction criminelle daté de moins de 3 mois, de la copie du diplôme et du permis de conduire, seront adressées au Collège communal, place Albert 1<sup>er</sup>, 2 à 1400 Nivelles ou par mail à [personnel@nivelles.be](mailto:personnel@nivelles.be), pour le 31/03/2021 au plus tard.

Retrouvez l'avis complet sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) !

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAIN**,  
Directrice générale

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

☎ **067/88.22.14** - Cellule de  
prévention ou **067/88.22.58** -  
Service du Personnel.



## Recrutement

### Plaine communale de vacances 2021

La plaine communale de vacances d'été aura lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 13 août.

#### Coordinateur Plaine & coordinateurs adjoints (H/F/X)

Ils se réunissent en outre en avril, mai et juin pour l'élaboration des projets menés à la plaine de vacances communale. Les candidatures **complètes** (utiliser le formulaire disponible via [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) ou à l'Hôtel de Ville) doivent parvenir au Collège communal, place Albert 1<sup>er</sup>, 2 à 1400 Nivelles, pour le 26/03/2021 au plus tard.

#### Animateurs brevetés & animateurs adjoints (H/F/X)

Il sera demandé aux animateurs sélectionnés de participer aux deux journées de formation/information (fin juin 2021). Les candidatures **complètes** (utiliser le formulaire disponible via [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) ou à l'Hôtel de Ville) doivent parvenir au Collège communal place Albert 1<sup>er</sup>, 2 à 1400 Nivelles, pour le 28/03/2021 au plus tard.

■ **Valérie COURTAIN**,  
Directrice générale

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

☎ **067/88 22 56** - service du Personnel ou **067/88 22 88** -  
Joachim VANHERP, Coordinateur ATL.

## Un Marsouin enterré à Nivelles

Conformément aux dernières mesures sanitaires fédérales, la cérémonie en hommage au sergent Georges DEBERT, Nivellois tué en 1958 durant la guerre d'Algérie, n'aura pas lieu cette année.

Rendez-vous l'an prochain pour cet événement organisé en collaboration avec l'asbl « Du Côté des Champs » de Baulers et le Souvenir français.

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

## Centenaire



Le Bourgmestre Pierre HUART et le Président de l'Amicale des Seniors Bruno PETRUCCIOLI ont remis le cadeau de S.M. Le Roi et La Reine, ainsi qu'un plaid et un bouquet de fleurs au nom de la Ville de Nivelles à Yvette RUELLE qui a fêté ses 100 ans le 21 février dernier.

## 102<sup>ème</sup> anniversaire



Le Président de l'Amicale des Seniors nivellois Bruno PETRUCCIOLI a offert un bouquet à Mme ANSIAUX à l'occasion de son 102<sup>ème</sup> anniversaire.

## Services communaux :

uniquement sur rendez-vous et en cas d'urgence

Conformément aux directives fédérales, les services de l'administration communale restent accessibles **par mail et par téléphone** ; il est demandé aux citoyens de reporter toute démarche administrative non urgente et non essentielle et de privilégier l'e-Guichet en ligne sur [nivelles.be](http://nivelles.be).

Dans les services publics :

- respect des distances de sécurité (1,50 m).
- port du masque obligatoire.
- désinfection des mains à l'entrée, à l'intérieur et à la sortie des bâtiments.
- pas de gants.

## L'e-Guichet vous simplifie la vie !



Vous pouvez effectuer vos démarches administratives en ligne pour une partie de vos **documents de population et d'Etat civil 24h/24 et 7j/7** depuis votre smartphone, une tablette ou un ordinateur et ce de manière sécurisée sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

**Infos : 067/88 22 35** ou [population@nivelles.be](mailto:population@nivelles.be).

Toute **occupation de la voie publique** (déménagement, véhicules atelier, pose d'un conteneur, ...) doit recevoir l'autorisation du Bourgmestre ou du Collège communal. Votre demande peut être formulée en ligne via la plateforme Eaglebe disponible sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

**Infos : 067/88 21 39** ou [mobilite@nivelles.be](mailto:mobilite@nivelles.be).

■ **Pierre HUART**, Bourgmestre

## RER : le chantier INFRABEL continue

Dans le cadre des aménagements liés à l'arrivée du RER à Nivelles,

- **jusqu'au 4 avril 2021** : INFRABEL renouvelle les installations de signalisation entre Baulers et Nivelles, construit un nouveau quai en gare de Nivelles et procède aux finitions sur leur chantier en gare de Baulers.
- **jusqu'au 31 mai 2023** : INFRABEL démontera le pont de la rue Lossignol pour le reconstruire
- la circulation des véhicules y sera interdite à hauteur du chantier et la voie sera instaurée en voie sans issue depuis la chaussée de Bruxelles.

■ [www.infrabel.be/fr/chantiers](http://www.infrabel.be/fr/chantiers)  
[contact@infrabel.be](mailto:contact@infrabel.be)  
02 525 22 11

## Énergie

### Connaissez-vous le Quickscan ?

Pour vous aider à évaluer la performance énergétique d'un logement, la Wallonie a mis en ligne un outil accessible à tous, gratuit et rapide.

Les logements nivellois sont généralement anciens, souvent conçus avant 1985 alors qu'il n'existait pas de réglementation en matière de performance énergétique. Ils peuvent être peu isolés et/ou chauffés par une ancienne chaudière. Le certificat PEB, obligatoire lors de la mise en vente ou en location d'un bien, donne une bonne information sur la performance d'un logement, mais il n'est pas disponible pour tous les logements.

L'outil Quickscan permet en quelques clics de se faire une idée - moins précise que le résultat d'un audit - mais très informative de la performance d'un logement.



Un logement correctement isolé devient plus confortable et prend de la valeur.

Pour améliorer la performance, la Ville a mis en place des aides qui complètent les aides régionales pour l'audit logement et les travaux d'isolation.

■ **Pascal RIGOT**,  
Échevin de l'Énergie

■ [energie@nivelles.be](mailto:energie@nivelles.be) ou  
067/88 22 89 - service  
communal Énergie.

## Vente de fleurs sur la voie publique



La vente de jonquilles ou de muguet sur la voie publique est une pratique courante en cette période, mais elle est réglementée. Petit rappel.

Toute vente effectuée sur la voie publique est soumise à l'autorisation écrite du Collège communal, à demander via **administration@nivelles.be** ou par courrier (place Albert 1<sup>er</sup>, 2 - 1400 Nivelles). Toute vente ou occupation de la voie publique qui n'est pas préalablement autorisée donne lieu à une amende administrative.

En outre, conformément à l'art. 53§2 du livre 1<sup>er</sup> du Code de Citoyenneté, il est interdit de couper ou d'arracher les fleurs dans les lieux publics tels que les squares, les places et voies publiques, parcs, jardins publics,

aires de jeux, étangs, cours d'eau, propriétés communales et cimetières.

La cueillette en forêt est autorisée moyennant le respect de quelques règles cumulatives : effectuer le prélèvement entre le lever et le coucher du soleil ; prélever max. deux poignées par personne et par jour, excepté si le prélèvement est effectué pour les besoins d'une association scientifique, caritative ou de jeunesse ; réserver le fruit de la cueillette à un usage personnel et non commercial ; ne pas arracher les bulbes ; avoir le consentement du propriétaire s'il s'agit d'une forêt privée.

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre

✉ [celluledeprevention@nivelles.be](mailto:celluledeprevention@nivelles.be)  
ou 067/88.22.75

## Travaux

### 57 plaques de rue ont été remplacées !

Le choix s'est porté sur des plaques émaillées qui sont beaucoup plus résistantes.

Le service Signalisation a remplacé 57 plaques de rue devenues illisibles au fil du temps : certaines lettres effacées, d'autres taguées...

« Il y a aussi des coquilles d'époque, souligne le Bourgmestre Pierre HUART. Si on va aujourd'hui au bas de la rue du Mont-Saint-Roch, on peut voir une plaque de rue qui indique "rue du Mont-Saint-Rock". Celle-là, on la laisse parce que c'est presque un clin d'œil historique ».

## Chiens sur la voie publique

Afin de garantir la sécurité et la tranquillité publiques, nous rappelons que les maîtres de chiens sont tenus de respecter les règles du Code de la Citoyenneté (C.Cit.) en compagnie de leur animal lorsqu'ils sont sur la voie publique ou dans un lieu privé accessible au public.

**Tenir en laisse** (art. 107 §6 du C.Cit.)

Même si le chien est très obéissant, le port de la laisse est obligatoire.

En outre, le maître doit être vigilant, il doit pouvoir le maîtriser en toute circonstance.

**Port de la muselière** (art. 108 du C.Cit.)

Le port de la muselière est imposé d'office, dans tout lieu, public ou privé accessible au public, aux chiens issus des races ou de croisements des races suivantes :

■ American Staffordshire Terrier, Dogo Argentino, Rottweiler, Tosa Inu, Dogue de Bordeaux, Akita Inu, Band dog, Pitbull Terrier, Bull Terrier, English Terrier, Fila Brasileiro, Ridgeback Rhodésien, Mastiff (toute origine), ainsi qu'aux chiens qui, bien que n'appartenant à aucune de ces catégories, montrent ou ont montré une agressivité susceptible de présenter un danger pour les personnes ou pour les animaux domestiques.

**Chiens agressifs** (art. 109 du C.Cit.)

Un chien qualifié d'« agressif » est celui qui « par la volonté du maître, par le manque de surveillance de celui-ci ou pour toute autre raison intimidante, inconfortable, provoque toute personne ou porte atteinte à la sécurité publique, à la commodité du passage et aux relations de bon voisinage ».

Des sanctions lourdes de conséquences tant pour le maître que pour l'animal peuvent être appliquées en cas de manquement à ces règles de bien-vivre ensemble.

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre

## Ex-Gendarmerie - faubourg de Charleroi Construction d'un ensemble

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que THOMAS & PIRON BATIMENTS SA, représentée par Monsieur Thomas MARSILY, dont les bureaux sont établis à 5100 Wierde, rue du Fort d'Andoy 5, a introduit une demande de permis unique visant la démolition de l'ancienne gendarmerie et ses logements de fonction, l'aménagement d'une nouvelle voirie communale, l'abattage d'arbres ainsi que la construction d'un ensemble comprenant quatre-vingt-deux logements collectifs avec deux parkings en sous-sol pour cinquante-cinq et cinquante-trois véhicules, une maison unifamiliale et une surface destinée à un commerce alimentaire de proximité (362m<sup>2</sup> de surface de vente nette), ayant trait à un bien sis à 1400 Nivelles, faubourg de Charleroi 70-88 parcelles cadastrées NIV III, section F, n°69C, 80K, 80L, 80M, 80N, 80P, 80R, 80S, 80T, 83E, 83F, 87D, 88T, 88S et 172M2.

Ce projet n'est pas soumis à une étude des incidences sur l'environnement.

L'enquête publique est organisée en application des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement et en application du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Les autorités compétentes pour prendre la décision sont pour le volet voirie : le Conseil communal ; pour le volet permis unique : les Fonctionnaires technique et déléguée.

Affichage de l'enquête : 15 février 2021 ; début d'enquête : 22 février 2021 ; **fin d'enquête : 23 mars 2021.**

Le dossier est consultable au service communal d'urbanisme, boulevard des Arbalétriers n°25 à 1400 Nivelles, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 20h00, du 22 février 2021 au 23 mars 2021 **uniquement sur rendez-vous pris préalablement au 067/88 22 65.**

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations, durant le délai d'enquête, par

télécopie au 067/84.05.33 ou par courrier électronique sur l'adresse **administration@nivelles.be** ou par courrier ordinaire adressé au Collège communal, place Albert 1<sup>er</sup> n°2 à 1400 Nivelles. A peine de nullité, les envois par courrier ordinaire ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés.

En vertu de l'article 25 du décret voirie, le cas échéant, si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à vingt-cinq, le Collège communal organisera une réunion de concertation et écrira à tous les réclamants individuels leur demandant de désigner un maximum de cinq représentants.

A Nivelles, le 15 février 2021.

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAÏN**,  
La Directrice générale

■ **Pierre HUART**  
Le Bourgmestre,

## Actions spéciales pour les jeunes conducteurs, pour les cours motos et pour les 65+



La Province du Brabant Wallon, en partenariat avec le centre de formation Peugeot Driving Academy à Nivelles, propose à toute personne domiciliée dans le Brabant Wallon de profiter d'actions exclusives dans le cadre de formations automobiles et motos.

❖ Intéressé.e ?  
[www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)

## Un stage pour les vacances de printemps ?!



N'hésitez pas à contacter le Coordinateur Accueil Temps libre (ATL) via **joachim.vanherp@nivelles.be** ou au **067/88 22 88**, ou à consulter **www.nivelles.be** !

■ **Isabelle BOURLEZ**,  
Echevin de l'Accueil extrascolaire

## Festiv'Elles : édition d'une brochure



Suite à l'édition en ligne du festival organisé dans le cadre de la Journée internationale des droits des Femmes, une brochure spécifique a été réalisée.

C'est sous l'impulsion du Guichet social et de l'Échevinat de l'Égalité des Chances que plusieurs associations nivelloises ont fédéré leurs énergies pour réaliser cette brochure, à savoir : Soroptimist, Vie Féminine, Femmes Prévoyantes Socialistes, Tamaris, Bras dessus Bras dessous, le Centre d'Action laïque du BW et la Maison Arc-en-Ciel.

Cette publication est principalement destinée aux femmes et jeunes filles nivelloises. Une description claire et précise ainsi que les coordonnées de chaque association pouvant les aider y figurent.

Celle-ci est disponible sur simple demande auprès de l'Administration communale, du CPAS, des associations partenaires et des écoles secondaires et sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

■ **Colette DELMOTTE**,  
Présidente du CPAS en charge  
du PCS et de l'Égalité des chances

## Opération Batraciens : toujours en cours !



Prudence sur la route quand vous verrez un panneau « Attention Batraciens » : jusqu'à la mi-avril, les batraciens traversent à proximité pour rejoindre les mares et s'y reproduire.

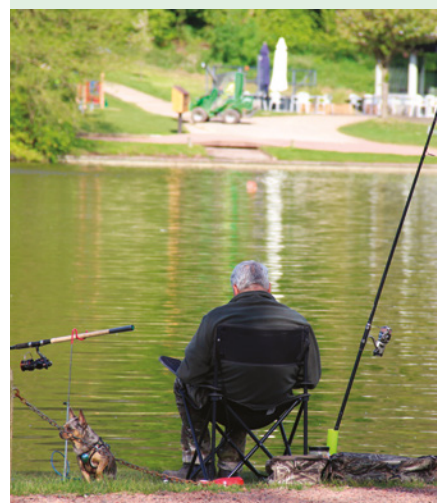
■ **Pascal RIGOT**,  
Échevin de l'Environnement

## La rénovation du Cloître de la Collégiale continue !

La semaine du 1<sup>er</sup> mars, les descentes d'eaux pluviales ont été posées afin de pérenniser les maçonneries. Les maçonneries seront aussi nettoyées et traitées pour lutter contre le verdissement.

## La saison de la pêche à la Dodaine a débuté !

La pêche à l'étang de la Dodaine est autorisée du 27 mars 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 du lever du soleil au coucher du soleil.



■ Règlement et tarif disponibles  
sur <http://sportsnivelles.be>.

■ **Hubert BERTRAND**,  
Échevin des Sports

■ **Pierre HUART**  
Le Bourgmestre,

## Appel à candidatures Mise en culture d'une parcelle à Baulers

L'asbl « Les Potes à Jean » nous informe qu'elle recherche un-e candidat-e pour mettre une parcelle de 26 ares en culture.

Cette jeune asbl vise à terme le développement d'une ceinture alimentaire à Nivelles par le biais de diverses actions. Elle a pour but désintéressé de contribuer à la souveraineté alimentaire des populations sur le territoire de la ville et de ses alentours, en renforçant la création de lien social à travers celle-ci.

L'asbl recherche un-e candidat-e pour mettre cette parcelle en culture. La Ville de Nivelles a l'intention de prêter le terrain, les infrastructures subsidiées restant propriétés de l'asbl. Les candidatures de personnes physiques et de personnes morales sont acceptées. L'asbl attend un retour social de l'activité, outre le fait que la production soit écoulée localement.

📍 Potes à Jean – Rue des Hautes Hurées, 44 à 1400 Nivelles ou via [lespotesajeans@gmail.com](mailto:lespotesajeans@gmail.com) ou sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).



## GARDES Pharmacies

**Acot Pharma** Rue du Paradis 101  
067/21 18 45

**Derclaye** Rue de Namur, 94  
067/ 21 31 93

**Dufasne** Rue de Soignies, 6  
067/ 21 89 47

**Devriese** Place des Déportés, 13  
067/ 21 06 36

**Havaux** Grand-Place, 49  
067/ 21 35 13

**Maillebotte** Sq. des Nations Unies  
067/ 21 38 26

**Multipharma** Rue de Namur, 6  
067/ 21 22 29

**MM** Grand-Place, 41  
067/ 21 23 57

**Nivelpharma** Chée de Mons, 47  
067/ 21 12 55  
(accès voiture uniquement possible  
via R24 - contournement Sud)

**Vert Chemin** Vert Chemin, 38  
067/ 88 84 10

### Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de  
changement de dernière minute.

📞 [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be) ou à la Zone  
de Police (067/88.92.11).

## GARDES médicales

**NUMÉRO UNIQUE : 1733** pour connaître le médecin  
de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

## Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 14/04/21

Remise des articles : 26/03/21



Editeur responsable:  
Pierre HUART  
Bourgmestre  
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1<sup>er</sup> - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction  
[information@nivelles.be](mailto:information@nivelles.be)  
067/88.22.84

### Mars |

10. DUFRASNE
11. DERCLAYE
12. HAVAUX
13. DEVRIESE
14. DEVRIESE
15. ACLOT PHARMA
16. NIVELPHARMA
17. MULTIPHARMA
18. MAILLEBOTTE
19. VERT CHEMIN
20. MM
21. DERCLAYE
22. ACLOT PHARMA
23. NIVELPHARMA
24. VERT CHEMIN
25. MAILLEBOTTE
26. HAVAUX
27. MULTIPHARMA
28. ACLOT PHARMA
29. DUFRASNE
30. NIVELPHARMA
31. DERCLAYE

### Avril |

1. MAILLEBOTTE
2. ACLOT PHARMA
3. HAVAUX
4. MM
5. MULTIPHARMA
6. DEVRIESE
7. DUFRASNE
8. ACLOT PHARMA
9. NIVELPHARMA
10. VERT CHEMIN
11. VERT CHEMIN
12. MM
13. DUFRASNE

## ÉTAT CIVIL Du 1<sup>er</sup> au 28 février

### NAISSANCES

**DULONG** Nassim  
**FERRIER LERCULEUR** Ambrose  
**SOTO GARCIA** Olivia

### MARIAGES

**ATAMAA** Mounir, Paris  
& **BETTIOUI** Naïma, Nivelles  
**CHAVEZ** Pierre-François, Nivelles  
& **VARRAUD** Virginie, Nivelles  
**KAMBERE NDOLERA** Limbali,  
Koekelberg & **KAVIRA BORA**, Nivelles  
**LAMBERT** Corentin, Nivelles  
& **DOBBELAERE** Aurélie, Nivelles  
**LESJOURS** Corentin, Nivelles  
& **BOUQUIAUX** Elodie, Nivelles  
**MANNERIE** Jeremie-Maxence,  
Nivelles & **CRAPS** Melissa, Nivelles  
**TOMSON** Philip, Nivelles  
& **NEKKEBROECK** Vanessa, Nivelles

### DÉCÈS

**BOILEAU** Georgette, 83 ans  
**BRAAM** Danielle, 71 ans  
**CATARINA** Marie-Silva, 71 ans  
**CLUENTIUS** Léon, 101 ans  
**COLINET** Alain, 84 ans  
**DECROLIÉ** Marie, 83 ans  
**DEGEMBE** Benoit, 61 ans  
**DELALLIEUX** Richard, 88 ans  
**DRIESSE** Willy, 83 ans  
**DUHOUX** Augusta, 88 ans  
**DUPUIS** Jean-Marie, 69 ans  
**HERNALSTEENS** Jeanne, 95 ans  
**JAUNIAUX** Max, 98 ans  
**JOURQUIN** Lucie, 72 ans  
**LENAERTS** Bruno, 59 ans  
**LORIAUX** Odette, 88 ans  
**POINTEREAU** Odile, 84 ans  
**PRADE** Geneviève, 95 ans  
**TEMAN** Jean-Claude, 76 ans  
**VANCASTER** Renée, 88 ans  
**VANDERSCHUEREN** Jean-Pierre, 71 ans

*I vaut mèyeù avwêr à fé au Bon Dieu  
qu'à ses saints.*

Il vaut mieux avoir à faire au  
Bon Dieu qu'à ses saints.